

SILLY LE LONG - AVRIL 2020

EDITO DU MAIRE



Chères Siliciennes, chers Siliciens,

Nous vivons actuellement une période bien particulière, le virus qui frappe notre pays, comme de très nombreux pays de la planète, nous place dans une situation inédite, le confinement ; cette situation pas toujours agréable permet toutefois de contenir la propagation du coronavirus.

Malgré cela, la France connaît aujourd'hui de nombreux cas de personnes contaminées et malheureusement de nombreux morts ; à la mi-avril plus de 700 morts sont enregistrés chaque jour et au total près de 17 000 décès sont à déplorer.

Respecter les règles du confinement, respecter les gestes barrières permettent de se protéger contre le virus, de protéger sa famille et ses concitoyens, mais c'est également **respecter le personnel hospitalier**, médecins, infirmières, agents d'entretien... **Les hôpitaux sont en effet saturés**, le personnel est soumis à une tension extrême, au service de tous ; **certains soignants payent ce dévouement au prix de leur santé voire de leur vie.**

Je tiens tout particulièrement à vous remercier car je constate qu'à de très rares exceptions, les règles de confinement sont respectées à Silly Le Long. Je connais malgré cela quelques cas de contamination dans le village et je leur souhaite un bon rétablissement.

J'ai, comme vous, écouté le Président de la République lundi dernier, il a annoncé la possible décision d'un déconfinement progressif et d'une reprise toute aussi maîtrisée de l'activité économique et de l'activité scolaire à partir du 11 Mai prochain. Cela reste encore très flou, dépendant de conditions à remplir et devra faire l'objet de précisions durant les quatre semaines supplémentaires de confinement.

Concernant une éventuelle reprise de l'école, je reste en contact avec la Directrice de l'école et l'inspectrice de Crépy En Valois ; en fonction des évolutions, je prendrai contact avec le Centre Social de Nanteuil Le Haudouin pour étudier une reprise du périscolaire ; de même avec le prestataire de cantine. Que ce soit pour l'école ou toute autre mesure à prendre dans la commune, j'ai d'ores et déjà signé les commandes de produits hydro-alcooliques et d'autres fournitures destinées au personnel et à la protection de nos enfants. En ce qui concerne les masques, vous le savez il y a pénurie, beaucoup « d'arnaques » sur internet ; je reste en contact avec la Sous-Préfecture et la CCPV dans la mesure où l'Etat a publié un décret pour réquisitionner tous les achats et les stocks (y compris ceux des collectivités territoriales). Mais je ne me fais pas beaucoup d'illusion, l'école de Silly Le Long ne devrait pas reprendre avec l'ensemble de ses effectifs avant les vacances scolaires de l'été.

La mairie est fermée au public mais sachez que pendant cette période, je travaille chaque jour en mairie avec Jean-Paul Bourquin, afin d'assurer pour ma part la continuité administrative et financière de la commune et pour ce qui concerne Jean-Paul Bourquin la continuité de l'entretien de la commune et des travaux. S'agissant des travaux, la réfection des trottoirs dans la rue de Saint Pathus est suspendue jusqu'à la reprise de l'activité de l'entreprise.

Dans cette période particulière, je remercie Andréa Araujo notre secrétaire de mairie et Chantal Beugeard qui travaillent à mes côtés pour gérer les relations avec l'administration, le suivi de l'état civil, le paiement des factures, la comptabilité, assurer le paiement des salaires et bien d'autres tâches. Je remercie également le personnel d'entretien, Gilles Monnate, Marc Popelier et Laurent De Andrade, présents chaque jour pour assurer l'entretien de la commune ; de même Joanna Kujawska qui assure le ménage des locaux et la gestion et l'entretien de la bibliothèque (même si celle-ci est fermée).

Ces activités sont gérées en respectant les gestes barrières indispensables en cette période.

Pendant la fermeture de la mairie au public, il est toujours possible de nous joindre par téléphone, de même nous pouvons prendre des mesures pour vous faire parvenir les documents administratifs dont vous avez besoin. Nous sommes également à l'écoute des personnes isolées qui pourraient rencontrer des difficultés. En cas d'urgence lorsque la mairie est fermée (les soirs, week-end et jours fériés) vous pouvez me joindre par téléphone à mon domicile.

Le 15 Mars dernier ont eu lieu les élections municipales en France, dans le contexte du coronavirus de nombreux français se sont abstenus, cela à également été le cas à Silly Le Long.

Je remercie les Siliciennes et Siliciens qui se sont déplacés ; plus de 85 % d'entre vous ont apporté leurs voix à la liste « Esprit Village » que je conduisais. Les nouveaux élus s'associent à mes remerciements et ont à cœur de mettre en œuvre le programme et les engagements pris durant la campagne.

Toutefois, le Gouvernement a maintenu en place les maires et conseillers municipaux élus en 2014 car il n'était pas souhaitable de réunir les nouveaux élus afin de procéder à l'élection du maire et des adjoints. Des pouvoirs exceptionnels ont été donnés aux maires sortants afin d'assurer la continuité de la gestion des communes, faute de pouvoir réunir les conseils. Dans ce contexte, les parlementaires ont décidé que là où un second tour n'était pas nécessaire, le résultat de l'élection est définitivement validé et inscrit dans la loi.

Dans cette période très tourmentée, je vous rappelle que la municipalité a installé un défibrillateur à l'extérieur de la cour de la mairie, près des panneaux d'affichage ; je souhaite toutefois que vous n'en ayez pas besoin.

Prenez soin de votre santé et de celle de votre entourage, pour ce faire, même si cela n'est pas facile, continuez de respecter les règles du confinement et les mesures barrières.

Très cordialement

Daniel LEFRANC

Déchets verts

La Communauté de Communes nous confirme que la société Véolia assure un service minimum de ramassage des déchets verts pendant la période de confinement. Ce service sera assuré sur une période de cinq semaines à répartir entre les 62 communes du Valois ; il n'y aura donc pas un ramassage par semaine. Le jour de ramassage pour Silly Le Long n'est pas connu à ce jour, il convient donc de suivre ce calendrier sur le site de la CCPV.

Seuls les bacs de 240 l maximum seront collectés, tout surplus ne sera pas ramassé ; la CCPV et Véolia demandent aux habitants d'inscrire leur numéro d'habitation sur le bac.

La commune vous informera sur le site de la mairie, sur le site facebook et dans le panneau d'affichage extérieur à la mairie.